

# D-MOUSSE

- **Anti-mousse concentré**



## PROPRIÉTÉS

Ce produit est une formulation spécifique qui élimine les verdissements par élimination des mousses, lichen, algues rouges, moisissures et évite le développement des mousses sur les façades ainsi que sur les terrasses. Produit à action curative et préventive. SANS CHLORE.

Destiné à un usage professionnel.

## UTILISATION & MODE D'EMPLOI

Ce produit s'utilise dilué dans l'eau, à la concentration conseillée de l'ordre de 10 à 20 % suivant la nature des organismes à détruire.

- Prendre 1 litre de produit dans 5 à 10 litres d'eau permet de traiter une surface de 100 à 300 m<sup>2</sup>.
- Pulvériser la solution obtenue sur les surfaces à traiter, laisser agir. Ne jamais rincer.
- Ne pas utiliser par temps pluvieux et froid.
- Appliquer de préférence à des températures au-dessus de 13°C.

## CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

• Aspect/Odeur	Liquide vert / odeur caractéristique
• Densité	1.02 ± 0,01
• Composition	Agents alcalin, tensioactifs non-ioniques et cationiques.
• pH	=8 +/- 0.5

**IMPACT PRO**  
11, rue Réaumur  
ZAC le Jardin d'Entreprises  
28000 CHARTRES

Tél. : +33 (0)2 34 40 08 23  
Fax : +33 (0)2 34 40 08 42  
contact@impact-pro.fr



## Conditionnement(s)

Bidon 5 litres	Bidon 1 litre
Colis 3	Colis 6
Réf. : D10011	Réf. : D10012

# D-MOUSSE

## CONFORMITE

Les agents de surface contenus dans ce produit respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatifs aux détergents.

Produit conforme aux directives de l'arrêté ministériel du 8 septembre 1999, relatif aux produits de nettoyage des matériaux et objets destinés à être mis en contact des denrées alimentaires.

Liste des composants relatifs aux détergents : Règlement CE n°907/2006 : Voir FDS paragraphe 16.

Les informations données par la fiche commerciale ne peuvent en aucun cas être considérées comme contractuelles.

## GARANTIE :

Ne contrôlant pas les applications, il importe à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient bien à l'usage auquel il le destine.

Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux.

## PRECAUTIONS D'EMPLOI & DE STOCKAGE

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit sec à une température comprise entre 5°C et 30°C.

Avant utilisation : Lire les instructions d'usage et les conseils de sécurité. Se référer à la fiche de données de sécurité pour plus de renseignements. N° de lot / A utiliser de préférence avant fin : voir sur l'emballage.

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Produits biocides TP2 et TP10 : chlorures d'alkyl(C12-16)benzyldiméthylammonium – CAS : 68424-85-1 à 125g/kg

## SECURITE

Liste des composants relatifs aux détergents : Règlement CE n°907/2006

Agents de surface non ioniques : moins de 5% /Edta et sels : moins de 5%

Mention d'avertissement : Danger

### Mentions de danger

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Très toxique pour les organismes aquatiques. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant utilisation.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement le CENTRE ANTIPOISON le plus proche/ le SAMU (15 ou 112)/un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

